## PEULLETONS

## SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

28 NOVEMBRE. ]

. AUBIN éditeur. Imprimeur, A. JACQUIES. Résidence et bureau rue St. Valier Nº 177.

[ PRIX : -2 SOUS.

## REMARQUES SUR LA PEINE DE MORT.

Nous tirons les remorques suivantes de la nouvelle préface de Ma. Victor l'Augo à son ouvrage intitulé "Le dernier jour d'un condamné," ouvrage qui forme un des discours les plus éloquents de notre époque contre la peine capitale; article que l'on voit disparaître peu-d-peu des codes criminels et dont le droit, la justice et surtout l'enicacité sont de plus en plus mis en doute par l'expérience des peuples qui ont osé déjà faire ce grand pas vers la véritable humanité qui consiste non point à punir, mais a prévenir là crime.

le crime.

Le manque d'espace nous empêche de reproduire en entier ette partio intéressante de l'ouvrage, ensorte que nous avons du nous contenter des passages les plus saillants auxquels nous consacrerons une page de notre feuilleton d'aujourd'hui et une autre de notre prochain numéro.

Qu'avez-vous à alléguer pour la peine de mort?

Nous faisons cette question sérieusement; nous la faisons pour qu'on y réponde; nous la faisons aux criminalistes, et non aux lettrés bavards. Nous savons qu'il y a des gens qui prennent l'excellence de la peine de mort pour texte à paradoxes comme tout autre thême. Il y en a d'autres qui n'aiment la peine de mort que parce qu'ils haïssent tel ou tel qui l'attaque. C'est pour eux une question quasilittéraire, une question de personnes, une question de noms propres. Ceux-là sont les envieux, qui ne font pas plus faute aux hons jurisconsultes qu'aux grands artistes. Joseph Grippa ne manquent pas plus aux Filangieri que les Torregiani aux Michel-Ange et les Scudery aux Corneille.

Ce n'est pas à eux que nous nous adressons, mais aux hommes de loi proprement dits, aux dialecticiens, aux raisonneurs, à ceux qui aiment la peine de mort pour la peine de mort, pour sa beauté, pour sa bonté, pour sa grâce.

Voyons: qu'ils donnent leurs raisons.

Ceux qui jugent et qui condamnent disent la peine de mort nécessaire, d'abord:-parce qu'il importe de retrancher de la communauté sociale un membre qui lui a déjà nui et qui pourrait lui nuire encore.—S'il ne s'agissait que de cela, la prison perpétuelle suffirait. A quoi bon la mort? Vous objectez qu'on peut s'échapper d'une prison? faites mieux votre ronde. Si vous ne croyez pas à la solidité des barreaux de fer, comment osez-vous avoir des ménageries?

Pas de bourreau où le geôlier suffit.

Mais reprend-on,—il faut que la société se venge, que la société punisse.—Ní l'un, ni l'autre. Se venger est de l'in-

dividu, punir est de Dieu.

La société est entre deux. Le châtiment est au-dessus d'elle, la vengeance au-dessous. Rien de si grand et de si petit ne lui sied. Elle ne doit pas "punir pour se venger;" elle doit corriger pour améliorer. Transformez de cette facon la formule des criminalistes, nous la comprenons et nous y adhérons.

Reste la troisième et dernière raison, la théorie de l'exemple.-Il faut faire des exemples! il faut épouvanter par le spectacle du sort réserve aux criminels ceux qui seraient tentés de les imiter! Voils bien à peu près textuellement la phrase éternelle dont tous les réquisitoires des cinq cents parquets de France ne sont que des variations plus ou moins sonores. Eh bien ! nous nions d'abord qu'il y ait exemple. Nous nions que le spectacle des supplices produise l'effet qu'on en attend. Loin d'édifier le peuple, il le démoralise et ruine en lui toute sensibilité, partant toute vertu. Les preuves abondent et encombreraient notre raisonnement si nous voulions en citer. Nous signalerons pourtant un fait entre mille, parce qu'il est le plus récent. Au moment où nous écrivons, il n'a que dix jours de date. Il est du 5 mars, dernier jour du carnaval. A Saint Pol, immediatement après l'exécution d'un incenditire nommé Louis Camus, une troupe de masques est venu danser autour de l'échafaud encore fumant. Faites donc des exemples! le mardigras vous rit au nez.

Que si, mulgró l'expérience, vous tenez à votre théorie routinière de l'exemple, alors rendez-nous le seizième siècle, soyez vraiment formidables, rendez-nous la variété

des supplices, rendez-nous Farinacci, rendez-nous les tourmenteurs-jurés, rendez-nous le gibet, la roue, le bûcher, l'estrapade, l'essorillement, l'écartélement, la fosse à enfouir vif, la cuve à bouillir vif; rendez-nous, dans tous les carlesours de Paris, comme une boutique de plus ouverte parmi les autres, le hideux étal du bourreau, sans cesse garni de chair fraîche. Rendez-nous Montsaucon, ses seize piliers de pierre, ses brutes assises, ses caves à ossemene, ses poutres, ses crocs, ses chaînes, ses brochettes de squelettes, soil éminence de plâtre tachetée de corbeaux, ses potences succureales, et l'odeur de cadavre que par le vent du nordest il répand à la 3es boussées sur tout le saubourg du Temple. Rendez-ous dans sa permanence et dans sa puissance ce gigantesque appentis du bourreau de Paris. A la bonne heure l voilà de l'exemple en grand. Voilà de la peine de mort bien comprise. Voilà un système de supplices qui a quelque proportion. Voilà qui est horrible, mais qui est terrible.

Ou bien saites comme en Angleterre. En Angleterre, pays de commerce, on pend un contrebaudier sur la côte de Douvres, on le pend pour l'exemple, pour l'exemple on le laisse accroché au gibet; mais, comme les intempéries de l'air pourraient détériorer le cadavre, on l'enveloppe soigneusement d'une toile enduite de goudron, afin d'avoir à le renouveler moins souvent. O terre d'économie! gou-

dronner les pendus!

Cela pourtant a encore quelque logique. C'est la façon la plus humaine de comprendre la théorie de l'exemple.

Mais vous, est-ce bien sérieusement que vous croyez saire un exemple quan I vous égorgillez misérablement un pauvre homme dans le recoin le plus desert des boulevards extérieurs? En grève, en plein jour, passe encore; mais à la barrière Saint Jacques! (†) mais à luit heures du matin? Qui est-ce qui passe là? Qui est-ce qui va là ?: Qui est-ce qui sait que vous tuez un homme là? Qui est-ce qui se doute que vous faites un exemple là? Un exemple pour qui? Pour les aibres du boulevard, apparemment.

Ne voyez-vous donc pas que vos exécutions publiques se font en tapinois? Ne voyez-vous donc pas que vous vous cachez? Que vous avez peur et honte de voire œuvre? Qu'au fond, vous êtes ébranlés, interdits, inquiets, peu certains d'avoir raison, gagnés par le doute général, coupant des têtes par routine et sans trop savoir ce que vous faites? Ne sentéz-vous pas au fond du cœur que vous avez tout au moins perdu le sentiment moral et social de la mission de sang que vos prédécesseurs, les vieux parlementaires, accomplissaient avec une conscience si tranquille? La nuit ne retournez-vous pas plus souvent qu'eux la tête sur votre oreiller? D'autres avant vous ont ordonné des exécutions capitales, mais ils s'estimaient dans le droit, dans le juste, dans le bien. Jouvenel des Ursins se croyait un juge; Elie de Thorrette se croyait un juge; Laubardemont, Larevnie et Lassemas eux-mêmes se croyaient des juges; vous, dans votre for intérieur, vous n'êtes pas bien surs de ne pas être des assassins!

Vous quitlez la Grève pour la barrière Saint-Jacques, la foule pour la solitude, le jour pour le crépuscule. faites plus fermement ce que vous faites. chez; vous dis-je! Vous vous ca-

Toutes les raisons pour la peine de mort, les voilà donc démolies. Voilà tous les syllogismes de parquets mis à néant. Tous ces copeaux de réquisitoires, les voilà balayés et réduits en cendres. Le moindre attouchement de la logique dissout tous les mauvais raisonnemens.

Que les gens du roi ne viennent donc plus nous demander des têtes, à nous jurés, à nous hommes, en nous adjarant d'une voix caressante au nom de la société à protèger, de la vindicte publique à assurer, des exemples à faire. Rhétorique, ampoule, et néant que tout cela! un comp d'opingle dans ces hyperboles, et vous les dérenflez. Au fond de ce doucereux verbiage, vous ne trouvez que dureté